



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

EB.AIR/WG.5/2005/6
6 juillet 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR
LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE
À LONGUE DISTANCE

Organe directeur du Programme concerté de surveillance
continue et d'évaluation du transport à longue distance
des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)
(Trente-septième session, Genève, 26-30 septembre 2005)
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES ET MODÈLES D'ÉVALUATION
INTÉGRÉE: PRÉPARATIFS DE L'EXAMEN DU PROTOCOLE
DE GÖTEBORG DE 1999**

Rapport établi par le Président du Groupe d'experts des questions technico-économiques
en consultation avec le secrétariat

Introduction

1. Le présent rapport rend compte des progrès accomplis par le Groupe d'experts des questions technico-économiques au cours de ses deux dernières réunions. La septième réunion s'est tenue à Laxenburg (Autriche) le 19 janvier 2005 et la huitième à Rome le 6 juin 2005. Les conclusions et les recommandations de ces deux réunions sont exposées à la section III du présent document. Les comptes rendus des réunions et les documents de travail peuvent être consultés à l'adresse suivante: www.citepa.org/forums/egtei_index.htm.

Les documents établis sous les auspices ou à la demande de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance aux fins d'une distribution GÉNÉRALE doivent être considérés comme provisoires tant qu'ils n'ont pas été APPROUVÉS par l'Organe exécutif.

2. Ont participé à une des deux réunions au moins, des experts des Parties suivantes: Autriche, Belgique, Croatie, Espagne, Finlande, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, République tchèque et Royaume-Uni. Les associations professionnelles et groupes industriels ci-après étaient également représentés: Association technique de l'industrie des liants hydrauliques (ATILH), British Petroleum (BP) International Limited, Association européenne du ciment (CEMBUREAU), Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique (CEFIC), Organisation européenne des compagnies pétrolières pour l'environnement, la santé et la sécurité (CONCAWE), Fédération européenne des industries du verre (CPIV), Électricité de France (EDF), Union de l'industrie électrique (EURELECTRIC), Association européenne de la sidérurgie (EUROFER), European Association of Internal Combustion Engine Manufacturers (EUROMOT) et International Confederation for Printing and Allied Industries (Intergraf). Des représentants du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI) ainsi que de l'Institut franco-allemand de recherche sur l'environnement (IFARE), du Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA) et de l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) étaient présents. La Commission européenne était représentée par un membre de la Direction générale Environnement et un membre de son Centre commun de recherche (CCR). Un membre du secrétariat était présent aux deux réunions.

I. RÉSULTATS DE LA SEPTIÈME RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS

3. Le Groupe d'experts a tenu sa septième réunion juste avant l'atelier de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée consacré à la méthodologie RAINS, qui a eu lieu les 20 et 21 janvier 2005. La réunion et l'atelier ont été organisés par le Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI) dans les locaux de l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA), à Laxenburg (Autriche). Le rapport de cet atelier est disponible à l'adresse suivante: http://www.unece.org/env/emep/emep29_docs.htm.

4. M. J.-G. Bartaire (France) a présidé la réunion.

A. Mandat et objectifs

5. Le Président du Groupe d'experts, M. J.-G. Bartaire, a présenté les objectifs de la réunion: évaluer les progrès accomplis dans l'élaboration d'un ensemble de données technico-économiques; définir les tâches restant à accomplir en 2005 et 2006, et convenir de la meilleure manière d'atteindre les objectifs du Groupe d'experts. Le secrétariat a présenté les faits saillants de la vingt-deuxième session de l'Organe exécutif, notamment l'appui apporté aux travaux du Groupe d'experts et à son mandat, ainsi qu'il ressort du plan de travail 2005 pour l'application de la Convention (ECE/EB.AIR/83/Add.2, point 1.7).

6. M. R. Ballaman, Président du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, a rappelé que le Groupe d'experts offrait un cadre de discussion pour l'échange d'informations sur les questions technico-économiques entre les experts nationaux et les représentants des milieux industriels. Il devait se fixer pour objectif d'élaborer un ensemble de données décrivant les différentes techniques envisageables de réduction des émissions, ainsi que leurs coûts et leur degré d'incertitude, et d'évaluer les données communiquées par les pays.

7. Le Groupe d'experts a noté que l'on proposerait sans doute, lors du réexamen du Protocole de Göteborg qui devait commencer en décembre 2006, de mettre à jour les annexes techniques afin d'y intégrer les nouvelles options envisageables pour réduire les émissions, et de revoir les documents d'orientation afin de prendre en compte les nouvelles données concernant les meilleures techniques disponibles (MTD). Les émissions d'ammoniac et de particules devraient faire l'objet d'un examen plus détaillé. Le Groupe d'experts est convenu que les données concernant les coûts de la réduction des émissions d'ammoniac ne devraient pas être intégrées à la base de données technico-économiques ECODAT qu'il avait mise au point, et a estimé que c'était au Groupe d'experts de la réduction des émissions d'ammoniac qu'il appartenait de se charger de ces données, une collaboration étroite étant cependant maintenue entre les deux groupes.

8. M. D. Johnstone (Commission européenne) a rendu compte du programme «Air pur pour l'Europe» (CAFE) de la Commission européenne et du développement de sa Stratégie thématique de la qualité de l'air et du changement climatique. Il a notamment évoqué les propositions de révision des directives sur la qualité de l'air exigeant que l'on dispose de données sur l'applicabilité des techniques les plus performantes de lutte contre la pollution.

B. Progrès accomplis par le Groupe d'experts

9. M^{me} N. Allemand (CITEPA) a rendu compte des progrès accomplis depuis la sixième réunion du Groupe d'experts et a proposé plusieurs tâches à accomplir en 2006: élaborer des méthodes transparentes pour l'estimation des coûts des techniques de réduction des émissions, ces coûts servant de données d'entrée pour les modèles d'évaluation intégrée; et établir des documents de synthèse faisant le point en ce qui concerne les secteurs prioritaires pris en considération dans ECODAT. Les documents de fond avaient été établis en coopération avec les représentants des milieux industriels afin de parvenir à un consensus sur les mesures et les coûts. Les travaux du Groupe d'experts avaient été présentés à l'Air and Waste Management Association (AWMA) en juin 2004 (Indianapolis), au Congrès mondial Air pur tenu en juillet 2004 (Londres), à l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions en octobre 2004 (Pallanza, Italie) et à l'atelier consacré à l'examen et l'évaluation des politiques européennes visant à lutter contre la pollution atmosphérique en octobre 2004 (Göteborg).

10. M. B. Calaminus (IFARE) a fourni des renseignements au sujet de la mise au point définitive des documents de fond consacrés à plusieurs secteurs d'activité et leur intégration à la base de données ECODAT, à savoir notamment les documents sur les grandes installations de combustion (> 500 MWth), les installations de combustion moins importantes (300-500 MWth) et les raffineries. La vérification finale par les représentants du secteur industriel concerné des données relatives aux raffineries était en cours de réalisation. On a proposé en juillet 2004 de préparer un document de fond sur les oxydes d'azote (NO_x), le dioxyde de soufre, les particules provenant des raffineries et la production d'acide sulfurique. L'élaboration d'un autre document sur la production d'acide nitrique était terminée et l'on attendait les réactions des milieux industriels à ce sujet. Il était nécessaire de poursuivre les travaux consacrés à la sidérurgie.

11. M. J. Vincent (CITEPA) a décrit brièvement les progrès accomplis dans la mise au point de la base de données ECODAT. La validation des données et les rectifications à apporter au programme étaient terminées pour tous les secteurs d'activité qui émettent des composés organiques volatils (COV). On avait également achevé les travaux relatifs au secteur de la

combustion, couvrant les émissions d'oxydes d'azote, de COV et de dioxyde de soufre provenant d'installations de plus de 500 MWth. Une version révisée de la base de données ECODAT pouvait être consultée et téléchargée à partir du site Web CITEPA du Groupe d'experts (voir ci-dessus). M. Vincent a fait une démonstration de la base de données et fourni des explications concernant l'utilisation de données par défaut dans les cas où l'on n'avait pas pu obtenir des données des pays, et l'exploitation des données disponibles pour calculer les taux d'application et les projections des émissions jusqu'à la fin 2020.

12. MM. J. Cofala et Z. Klimont (CMEI) ont décrit l'utilisation qui était faite dans le modèle RAINS des données produites par le Groupe d'experts. Le CMEI a recommandé d'effectuer des examens internes et collégiaux plus approfondis des documents de fond, de produire des documents moins détaillés et de veiller à ce que les données soient entérinées par les pays. Il était nécessaire de poursuivre les travaux visant à établir des données par défaut pour les secteurs considérés et à réunir les informations nationales qui manquaient encore. Les experts des Parties devaient fournir leurs nouvelles données à la fin février 2005 au plus tard.

C. Expérience en matière de collecte de données technico-économiques

13. Certains experts se sont dits préoccupés par les problèmes de transparence en ce qui concernait le processus d'élaboration de la base de données ECODAT, l'utilisation des ressources pour la collecte des données et les délais fixés pour la communication des données. Les données communiquées n'étaient pas toujours utilisées par le CMEI aux fins du modèle RAINS. Les experts ont demandé qu'on leur fasse savoir quelles données seraient exploitées dans le modèle RAINS, notant que le CMEI avait souvent des exigences trop élevées pour ce qui est des données à fournir. Les contraintes temporelles découlaient souvent des impératifs du programme CAFE. Le Groupe d'experts a noté que la Commission européenne avait certes son calendrier, mais que le Groupe d'experts devrait décider lui-même du niveau d'agrégation, du degré de détails, des délais et des critères à retenir pour ses propres travaux.

14. L'expert des Pays-Bas a rendu compte des émissions néerlandaises et des facteurs de conversion employés dans son pays et a proposé que le Groupe d'experts utilise des valeurs d'efficacité nominale plus faibles dans la base de données ECODAT. La structure des secteurs d'activité néerlandais était différente de celle de la base de données ECODAT. Le degré de détail exigé était souvent trop élevé par rapport aux données disponibles, par exemple dans le secteur métallurgique. L'expert autrichien a décrit la méthode utilisée en Autriche pour collecter les données ECODAT sur les COV. L'expert italien a fait état des problèmes rencontrés pour fournir les données demandées et cité en exemple les problèmes de communication entre les experts nationaux et le CMEI.

15. Le Groupe d'experts est convenu qu'il constituait un cadre de discussion important où les représentants des milieux industriels et les experts nationaux pouvaient échanger des informations sur les coûts des techniques et mesures de réduction des émissions. Il a proposé d'établir un document de synthèse sur tous les secteurs pris en compte dans la base de données ECODAT, contenant les chiffres validés par les milieux industriels concernés, en vue de le soumettre pour approbation aux experts lors de sa prochaine réunion, ainsi qu'au Groupe de travail des stratégies et de l'examen. Il a souligné qu'il était important de poursuivre les travaux sur les nouvelles technologies, particulièrement celles utilisées dans les petites installations de combustion, qui sont considérées comme une source importante d'émission de particules.

II. RÉSULTATS DE LA HUITIÈME RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS

A. Introduction et mise à jour des travaux

16. M^{me} L. Pierantonelli, représentante du Ministère italien de l'environnement, a souhaité la bienvenue aux participants au nom de son gouvernement et a annoncé que l'Italie proposerait de coprésider le Groupe d'experts.

17. Le Président a pris note des travaux entrepris depuis sa septième réunion, notamment de plusieurs réunions tenues avec les autorités nationales d'Allemagne, d'Autriche, d'Espagne, d'Italie, de Pologne et du Royaume-Uni. Il a présenté un bulletin d'information qui visait à faire mieux connaître le Groupe d'experts et ses travaux. Des mesures avaient été prises en vue de renforcer la collaboration avec le Bureau du système de prévention et réduction intégrées de la pollution (IPPC) à Séville, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies.

18. M. Michael Sponar (Commission européenne) a noté que les données de la base de données ECODAT feraient partie du scénario de base utilisé dans le cadre du programme CAFE. La première réunion chargée de se pencher sur une révision éventuelle de la Directive sur les plafonds d'émissions nationaux (Directive NEC) de l'Union européenne était prévue pour l'été 2005. La Direction générale Environnement avait demandé au Groupe d'experts de lui fournir une liste des secteurs qui avaient été intégrés au modèle RAINS et une liste des secteurs que l'on prévoyait d'y inclure. M. Sponar avait appris que ces renseignements figureraient dans le document de synthèse présenté au Groupe de travail des stratégies et de l'examen. La Commission européenne examinait en priorité les émissions provenant des activités agricoles, des petites installations de combustion et des transports maritimes. M. Sponar a suggéré que le Groupe d'experts approfondisse les travaux sur les nouvelles techniques entrepris dans le cadre du programme CAFE et de l'IFARE.

19. M. B. Calaminus (IFARE) a présenté les derniers travaux en date de l'Institut, notamment ceux qui touchent la collecte de données ayant trait aux incinérateurs municipaux de déchets solides, aux raffineries de pétrole, à la production d'acide sulfurique et au secteur sidérurgique. M^{me} N. Allemand (CITEPA) a présenté des notes de synthèse visant à faire mieux comprendre les travaux du Groupe d'experts.

20. M^{me} Carol Ory (EDF) a présenté un bulletin d'information conçu dans le but de faire mieux connaître les travaux du Groupe d'experts en leur donnant plus de visibilité, d'améliorer la qualité des données collectées en fournissant des informations plus détaillées sur les secteurs concernés et d'encourager une plus large participation.

21. Le Groupe d'experts a noté que des améliorations avaient été apportées à son site Web, pour ce qui est notamment des documents de fond et des liens renvoyant aux documents de référence (BREF) en matière de meilleures techniques disponibles et au programme CAFE. Les participants ont été invités à donner leur avis sur le bulletin d'information et le site Web.

B. État d'avancement de l'intégration des données au modèle RAINS

22. M. J. Cofala (CMEI) a décrit l'état d'avancement de l'intégration des données technico-économiques au modèle RAINS. Des données nationales n'étaient disponibles que pour un nombre limité de pays. On prévoyait que cette situation s'améliore grâce aux contacts renforcés avec les pays et à la participation accrue des autorités nationales. Les données actuelles seraient utilisées pour la révision de la Directive NEC. Il était donc important pour le CMEI que la mise en place de la base de données ECODAT et l'utilisation des données dans le modèle RAINS soient approuvées par le Groupe de travail. Pour les composés organiques volatils, les données de la plupart des secteurs avaient été intégrées au modèle RAINS. Pour les sources mobiles hors route, les caractéristiques en termes d'émissions et de coûts des différentes étapes de réduction des émissions prévues dans la législation européenne actuelle avaient également été prises en considération. On avait intégré au modèle RAINS les données sur les grandes sources de combustion, à l'exception de celles concernant les techniques de combustion dans les raffineries et la fabrication de verre, pour lesquelles les paramètres propres aux pays n'étaient pas connus. Dans les secteurs de l'imprimerie, des adhésifs et de la combustion domestique, une mise à jour et une révision des caractéristiques en termes d'émissions et de coûts avaient été intégrées au modèle RAINS.

23. Le CMEI a recommandé au Groupe d'experts de s'efforcer en priorité de mener à bien ses travaux concernant les secteurs déjà intégrés au modèle RAINS avant de s'attaquer à de nouveaux secteurs, et de recueillir les informations nationales qui manquaient encore et les transmettre au CMEI. Ce dernier a constaté que les données intégrées au modèle RAINS avaient été utiles pour les évaluations intégrées. Les experts ont demandé à être tenus informés lorsqu'un nouveau secteur était incorporé au modèle RAINS.

C. Notes de synthèse

24. M. J. Vincent (CITEPA) et M. P. Kerdoncuff (IFARE) ont présenté des notes de synthèse sur les données intégrées au modèle RAINS, conformément à la décision prise par le Groupe d'experts à sa septième réunion. Les notes comportaient notamment une présentation simplifiée des données technico-économiques et une courte description du secteur d'activité visé, les coûts des mesures de réduction et les types de données (paramètres) demandées aux experts nationaux pour la base de données ECODAT. Les informations se répartissaient en trois groupes: les données concernant les secteurs déjà intégrés au modèle RAINS; les données concernant les secteurs à intégrer au modèle RAINS; et les données de secteurs qui pourraient être intégrés au modèle RAINS à l'avenir. Un tableau synoptique des notes de synthèse est joint en annexe. Les notes de synthèse seront mises à la disposition du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, en anglais uniquement.

D. Nouvelles techniques

25. M. Ignacio Calleja, de l'Institut de prospective technologique (IPTS) du CCR a présenté les travaux consacrés aux nouvelles techniques de réduction de la pollution atmosphérique. L'IPTS avait fourni un appui technique et scientifique à l'élaboration des politiques de la Commission européenne dans ce domaine et s'était efforcé de faire mieux connaître les documents BREF établis dans le cadre de la directive IPPC. Les nouvelles techniques et

les scénarios possibles étaient également examinés par les groupes de travail de l'IPTS sur l'énergie et le changement climatique et sur les transports et la mobilité. Les travaux futurs concernant les nouvelles techniques nécessiteraient des informations fiables. Ils devraient évoluer parallèlement à l'élaboration des documents BREF au titre de l'IPPC et se concentrer sur les meilleures techniques disponibles. Ils prendraient également en considération les objectifs de performance à long terme pour différentes activités industrielles.

26. M. Bernd Calaminus (IFARE) a fourni aux participants des renseignements concernant un atelier qui s'était tenu à Bruxelles les 27 et 28 juin 2004 et visait à recenser les nouvelles techniques prometteuses et les données technico-économiques s'y rapportant, ainsi qu'à définir les obstacles au développement de telles techniques. Ce projet comprenait notamment une analyse des principaux secteurs d'émission dans les 25 États membres de l'Union européenne, actuellement et à l'avenir. L'atelier avait notamment débouché sur l'établissement d'une liste sélective de nouvelles techniques prometteuses et d'idées concernant la manière d'en faciliter l'application à large échelle.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1. Le Groupe d'experts:

a) A constaté que de nombreux efforts avaient été faits pour réunir les représentants des milieux industriels et les experts nationaux en vue d'obtenir les données technico-économiques et les informations de fond nécessaires sur les secteurs prioritaires;

b) A noté que les données nationales collectées par le Groupe d'experts avaient été communiquées au CMEI afin de les intégrer dans le modèle RAINS et qu'elles seraient essentielles pour l'élaboration du scénario de référence. Le CMEI indiquerait quels étaient les secteurs prioritaires et les délais pour la collecte des données dans ces secteurs;

c) A noté que certains participants étaient mécontents du manque de communication et de transparence concernant les travaux du Groupe d'experts. Des efforts avaient été faits pour y remédier en créant un bulletin d'information, en clarifiant les procédures de mise à jour du site Web, et en élaborant des notes de synthèse pour chaque secteur considéré dans la base de données ECODAT. Il a été proposé d'organiser des séances de formation destinées aux experts afin de présenter les résultats détaillés des travaux, d'expliquer les méthodes de collecte et de modélisation des données et d'évaluer les paramètres dans certains secteurs;

d) A noté que les experts des Parties ne participaient pas suffisamment aux travaux du Groupe d'experts. Le Président du Groupe de travail des stratégies et de l'examen a présenté, en coopération avec le secrétariat, une proposition visant à prendre contact avec les chefs de délégation au sein du Groupe de travail dans le but de promouvoir une participation accrue aux travaux du Groupe d'experts. Le Président a proposé de se rendre auprès de certaines administrations nationales pour expliquer l'importance des travaux du Groupe d'experts et pour les encourager à y participer plus activement;

e) A noté que les travaux sur les coûts de la réduction des émissions d'ammoniac seraient menés par le Groupe d'experts de la réduction des émissions d'ammoniac plutôt que

par le Groupe d'experts des questions technico-économiques, une coopération étant néanmoins maintenue entre les deux groupes;

f) A constaté qu'il était important de promouvoir et développer les travaux sur les nouvelles techniques. Il a accueilli avec satisfaction les résultats des travaux menés dans ce domaine par la Commission européenne et noté qu'ils étaient compatibles avec ceux du Groupe d'experts, aussi bien pour la base de données ECODAT que pour les modèles d'évaluation intégrée. Le Président continuerait à coopérer avec la Commission européenne et le bureau de l'IPPC à Séville pour étudier les synergies possibles avec le Groupe d'experts à ce propos;

g) A noté qu'un résumé des documents de fond examinés à la septième réunion à Laxenburg avait été présenté à la huitième réunion à Rome et serait soumis au Groupe de travail des stratégies et de l'examen à sa trente-septième session, en anglais seulement. L'objectif était de faire mieux connaître les travaux du Groupe d'experts, de stimuler l'intérêt et d'encourager la participation des autres Parties;

h) Est convenu de s'efforcer d'améliorer les canaux de communication entre les experts nationaux, les représentants des milieux industriels, le CITEPA/IFARE, les spécialistes des modèles d'évaluation intégrée et le CMEI. Un bulletin d'information avait été créé à cette fin et avait été distribué aux experts avant la tenue de la huitième réunion;

i) Est convenu d'adapter les informations contenues dans la base de données ECODAT de sorte que leur niveau d'agrégation soit le même que celui du modèle RAINS; le Groupe d'experts serait chargé de cette tâche, plutôt que le CMEI;

j) A rappelé que les propositions concernant la structure ou l'utilisation des données produites par le Groupe d'experts pour le modèle RAINS seraient communiquées au Groupe de travail des stratégies et de l'examen; par ailleurs, s'il était nécessaire de modifier le modèle lui-même, le CMEI en serait également informé;

k) A accueilli favorablement la proposition faite par l'Italie de coprésider le Groupe d'experts.

Annexe

Liste des secteurs sources d'émissions atmosphériques considérés dans la base de données technico-économique (ECODAT) du Groupe d'experts des questions technico-économiques, qui sont incorporés ou qu'il est proposé d'incorporer au modèle d'évaluation intégrée RAINS

Les tableaux ci-après présentent les activités par secteur source (selon la nomenclature SNAP) considérées par le Groupe d'experts des questions technico-économiques, et le code utilisé pour les désigner dans le modèle d'évaluation intégrée RAINS. Sont compris dans ces tableaux: les secteurs sources proposés par le Groupe d'experts et déjà incorporés au modèle RAINS (tableau 1); les secteurs sources finalisés par le Groupe d'experts mais qui ne sont pas encore incorporés au modèle RAINS ou ne le sont que partiellement (tableau 2); et les secteurs sources proposés par le Groupe d'experts en vue d'une éventuelle incorporation au modèle RAINS à l'avenir, mais nécessitant d'être mis à jour ou développés (tableau 3).

Tableau 1. Secteurs sources proposés par le Groupe d'experts et déjà incorporés au modèle RAINS

ECODAT	Code du secteur dans RAINS
Vapocraquage (SNAP 040501 + 040502) Production d'éthylène et de propylène par vapocraqueur	STCRACK_PR
Production de PVC par processus de suspension (partie de SNAP 040508)	PVC_PR
Unités en aval dans les processus organiques continus excepté ceux cités ci-dessus (totalité de SNAP 0405 sauf SNAP 040501 et 02 + partie de SNAP 040508 – émissions de COVNM)	OTH_ORG_PR
Distribution de carburant	D_GASST
Construction d'automobiles Construction de camions Construction de cabines de camion Construction d'autobus	AUTO_P
Partie des opérations industrielles générales concernant d'autres véhicules (partie de SNAP 060108 et SNAP 060101)	AUTO_P_NEW
Finition de véhicules (SNAP 060102)	VEHR_P
Réparations de véhicules automobiles commerciaux/particuliers	VEHR_P_NEW
Peintures décoratives (SNAP 060103 et 060104)	DECO_P

ECODAT	Code du secteur dans RAINS
Prélaquage (SNAP 060105)	COIL
Revêtement du bois (SNAP 060107) Fabrication de meubles/travaux de menuiserie	WOOD_P
Revêtement de câbles (partie de SNAP 060108)	WIRE
Opérations industrielles générales (en continu) (partie de SNAP 060108, tambours) Fabrication de meubles en métal Production d'emballages métalliques rigides (si pas repris dans PRT_PACK)	IND_P_CNT
Opérations industrielles générales, autres (partie de SNAP 060108) Application de revêtements industriels, construction mécanique, construction d'équipements industriels, activité des équipementiers, industrie lourde, partie de l'application de revêtements en poudre, construction aéronautique et spatiale, construction de navires, industrie de pointe	IND_P_OT
Opérations industrielles générales, revêtements plastiques (partie de SNAP 060108) Revêtements plastiques Pièces d'automobiles (équipementiers)	IND_P_PL
Dégraissage des surfaces (SNAP 060201)	DEGR DEGR_NEW
Nettoyage à sec (SNAP 060202)	DRY DRY_NEW
Traitement du polystyrène (SNAP 060304)	PLSTYR
Fabrication de pneus	TYRE
Chimie organique spécialisée (SNAP 060306 + produits non pharmaceutiques dans SNAP 060314 ou autres SNAP)	PHARMA
Fabrication de peinture, d'encre, de colles (SNAP 060307, 060308 et 060309)	PIS
Revêtement du cuir	LEATHER

ECODAT	Code du secteur dans RAINS
Impression heatset/offset (partie de SNAP 060403) Impression au moyen d'encre en pâte	PRT_OFFS
	PRT_OFFS_NEW
Flexographie et rotogravure pour les emballages (partie de 060403, SNAP 060405 et SNAP 060108) Pour les activités: – Flexographie et autres emplois d'encre de gravure – Emploi d'encre de décoration des métaux	PRT_PACK
	PRT_PACK_NEW
Publication (partie de SNAP 060403) Emploi d'encre d'héliogravure	PRT_PUB
	PRT_PUB_NEW
Extraction d'huiles comestibles et non comestibles (SNAP 060404)	FATOIL
Utilisation industrielle d'adhésifs (les informations pour les deux secteurs incorporés dans RAINS sont disponibles) (SNAP 060311 + partie de SNAP 060405)	GLUE_INH (sera remplacé par bois et autres)
	GLUE_INT (sera remplacé par étiquettes et bandes adhésives)
Fabrication de chaussures (partie de SNAP 060405) Application d'adhésifs (chaussures)	SHOE
Protection du bois (partie de SNAP 060406)	WOOD
Combustion domestique du bois	DOMEST
Transport routier Appui pour la mise à jour du modèle RAINS en fonction de la version finale du rapport sur les transports routiers RD03/162101.5 et de l'état actualisé des coûts de la réglementation européenne sur les émissions de diesel Données sur les coûts incluses dans RAINS	TRA_RD_LD4 Véhicules utilitaires légers: essence et distillat moyen TRA_RD_HD Poids lourds: distillat moyen
Deux roues	TRA_RD_M4_GSL TRA_RD_LD2_GS
Sources hors route (introduction dans RAINS de données correspondant à 96 % des coûts et 80 % des émissions de ces sources)	Sources hors route

Tableau 2. Secteurs sources finalisés par le Groupe d'experts mais qui ne sont pas encore incorporés au modèle RAINS ou ne le sont que partiellement

ECODAT
Fabrication de ciment (certaines données relatives aux techniques de réduction des émissions sont prises en considération)
Fabrication de verre
Industrie pétrolière pour les émissions de SO ₂ , de particules et de NO _x
Grandes installations de combustion > 500 MW (seulement certaines informations sur les coûts sont prises en compte)

Tableau 3. Secteurs sources proposés par le Groupe d'experts en vue d'une éventuelle inclusion au modèle RAINS à l'avenir, mais nécessitant d'être mis à jour ou développés

ECODAT
Grandes installations de combustion d'une puissance comprise entre 50 et 500 MW
Raffineries (pour leurs émissions de COVNM)
Production de chaux
Incinération des déchets urbains
Métaux ferreux
Acide sulfurique
Acide nitrique
Sources hors route (les plus grandes sources, à savoir les moteurs diesel, sont déjà incorporées dans RAINS, mais il est nécessaire de mettre à jour les documents pour tenir compte des règlements les plus récents)
